



N°2022- 219 /UV-BF/P/VP

Ouagadougou, le 15 DEC 2022

COMMUNIQUE

Le Président de l'Université Virtuelle du Burkina Faso (UV-BF) porte à la connaissance des étudiants de Master Fouilles de Données et Intelligence artificielle que les **inscriptions ou réinscriptions administrative et pédagogique (en M2 & M1)** au titre de l'année académique 2021-2022 sont ouvertes en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/>) du **jeudi 15 au samedi 24 décembre 2022** inclus.

Ces inscriptions administrative et pédagogique se font en **une étape unique** sur la plateforme. Tous les étudiants ne disposant pas d'INE doivent auparavant créer un compte campusfaso avant de procéder à l'inscription.

Composition du dossier d'inscription

- Une photo d'identité récente (numérique format JPEG) ;
- Les pièces justificatives de paiement de l'intégralité des frais d'inscription et de formation en Master 1 de l'année académique 2020-2021 (pour tous les étudiants).

Par ailleurs, les étudiants sont informés que le paiement des frais d'inscriptions (ou de réinscriptions) se fait **uniquement sur Campusfaso**.

Quant aux frais de formation, ils sont payables auprès de l'Agence comptable de l'UV-BF ou à la demande, par virement bancaire sur les comptes de l'UV-BF ci-dessous :

- Compte Coris Bank international pour les étudiants résidant à l'étranger ;
- Compte Trésor Public pour les étudiants résidant au Burkina Faso.

Pour tout virement bancaire, prière envoyer par mail une copie des pièces justificatives faisant foi d'ordre de virement aux adresses suivantes : ahmed.diallo@uv.bf ; diamedfr@yahoo.fr

Pour toutes informations complémentaires, adressez vous aux contacts suivants :
Téléphone : +226 02 20 31 31- Site web : www.uv.bf Courriel : scolarite@uv.bf

Le Président



Pr Jean-Marie DIPAMA
Chevalier de l'Ordre National